



## Compte-rendu réunion du Conseil d'Administration du Club

05 novembre 2012

**Présents :** Gisèle Camus (Menuisière I et Ibis), Florence Mezzari (Amouroux II), Christiane Miceli (Le Floréal), Alain Hébert (Belle Paule), Pierre Vignères (19-21 Chemin d'Audibert), Marc Cros et Patrick Solomiac (Amouroux I) et Pascal Jarrosson (Jean Chaubet, Plana).

- Définition d'un titre pour la soirée débat : le titre « Economies d'énergie en copropriété : pourquoi, comment, par qui ? » a été retenu à l'unanimité.

- Définition des binômes copropriétaires/professionnels pour les interventions :

- La question a été posée sur l'intérêt d'une organisation en binômes : ce type d'intervention permet de concilier le discours sur la partie théorique avec l'aspect pratique, plus concret pour une meilleure compréhension du public au travers d'exemples et d'expériences.
- Les binômes se décomposeraient ainsi : intervenantes du Floréal et du Cristal avec Solagro / intervenant de la Menuisière I et I bis (sous réserve) avec Ecologie-urbaine.
- Toulouse Métropole s'occupe de contacter un ancien membre du CS de la Menuisière I et Ibis.
- Une réunion de travail est prévue pour le 05 décembre à 18 h à l'Adil 31 avec les binômes, l'Adil 31 s'occupe de convoquer les intervenants. *Note a posteriori : les contacts ont été pris et tous les intervenants ont répondu présent pour ce rendez-vous.*

- Fixation du calendrier sur les différents projets en respectant l'exécution du budget :

- Sur l'organisation de la réunion-débat :
  - Alain Hébert a modifié le contenu de l'invitation et s'occupe d'éditer le plan de localisation en grand format en 3 exemplaires. *Note a posteriori : le livret d'accueil, la nouvelle carte et l'annuaire du club lui ont été remis à cet effet.*
  - Il s'occupera également des impressions du livret avant le 12 décembre pour en permettre la distribution au public lors de la réunion-débat. Il sera prévu une centaine d'exemplaires.
- S'agissant des visites thématiques : Pascal Jarrosson se propose de relancer M. Selamnia (La Menuisière II), Mme Maury (Le Cristal) et Ms Thomas, Roulleaux et Raby (Le Grand Angle) afin qu'ils se positionnent sur une date et prévoir une salle si besoin.

- Concernant les formations techniques :
    - Formation « communication et création outils internet » : Toulouse Métropole avait déjà contacté l'association Sol&Tic qui a répondu favorablement à la participation de cette formation pour présenter les moyens de communication dans une copropriété. Dans le même temps seront sollicitées Sandrine Michel et Brigitte Tual eu égard à leur compétence professionnel dans le domaine afin de contribuer à cette formation, ainsi qu'il avait été convenu à l'AG. Il est rappelé que cette formation se tiendra le jeudi 28 mars 2013 au Centre culturel Soupetard.
    - Formation « chauffage collectif et aspects juridiques » : le planning initial le prévoit pour la dernière semaine de juin. L'Adil 31 propose de présenter la partie juridique avec un intervenant d'une copropriété membre. Toulouse Métropole précise que La Menuisière II, qui a récemment fait des travaux, pourrait faire partager son expérience avec l'appui de l'entreprise en charge de ces travaux, leur participation leur sera proposée. L'organisation de cette formation sera davantage évoquée lors d'une prochaine réunion.
  - Formation « sécurité-incendie » : M. Solomiac a bien voulu venir à la réunion afin de mettre en place l'organisation de sa présentation. Il a été convenu que la formation sera avancée au mardi 5 février 2013 de 18 h à 20 h, la salle est à confirmer. Les informations devront être transmises à Sandrine Michel pour compléter le planning. Il souhaite également prévoir avec Florence Mezzari un temps de discussion pour lui présenter la formation avec qu'elle donne son avis sur la partie responsabilité eu égard à sa compétence professionnelle. M. Solomiac souhaite également avoir les questions des participants au préalable afin de mieux préparer son intervention. Un mail rappelant le rendez-vous pour cette formation sera transmis aux membres en leur demandant quelles sont les questions qu'ils se posent sur ce thème.
  - Organisation du bureau :
    - il a été évoqué la nécessité de solliciter les membres du bureau et du conseil d'administration qui n'ont pas pu être présents aux réunions et/ou qui n'ont pas pu effectuer des actions.
    - Pascal Jarrosson s'occupera de relancer Sandrine Michel sur son implication dans les activités du Club.
    - Marc Cros est à nouveau disponible pour vérifier la comptabilité établie par Gisèle Camus.
    - Toulouse Métropole profitera de solliciter Brigitte Tual sur ce point également.
- Préparation et impression du livret d'accueil : la question a déjà été abordée lors de l'organisation de la réunion-débat (voir plus haut). Le contenu du livret ne pose pas de problème. Pas de changement sur ce point.
- Ecriture et diffusion des invitations auprès des membres du Club :
- les invitations seront transmises par mail ou courrier par le biais du flyer finalisé par Alain Hébert. Une date limite d'inscription y est mentionnée.
  - Sur la base de ce qui avait été fait l'année dernière, les cibles sont : les copropriétés bénéficiant d'un accompagnement de Toulouse Métropole et de l'Adil 31 par le biais de leur conseil syndical et leur syndic, les syndics, la FNAIM, l'UNIS.
- Plan de communication : sur la base de ce qui avait été fait l'année dernière, il sera prévu
- une information sur le site de l'Adil 31
  - des sollicitations par mail aux syndics, à la FNAIM et à l'UNIS

- ainsi qu'auprès des journaux :
  - « A Toulouse »
  - « Grand Toulouse Infos »
  - « La Dépêche du Midi »,
  - « Métro »
  - « 20Minutes »
  - « Direct Toulouse »

Un problème de délai est possible pour les médias.

Toulouse Métropole et l'Adil 31 se répartiront le travail de communication.

- Préparation intervention de Florence Mezzari : La proposition de discours introductif qui avait été préparée pour la réunion-débat de l'année dernière sera reprise sur le bilan et l'historique du Club. L'Adil 31 proposera de rajouter les dernières activités du Club.
- Actualisation fiches identité des copropriétés : actuellement il manque des éléments sur les copropriétés suivantes :
  - Amouroux I
  - Les Maraîchers
  - Fontaines Brossolettes
  - Le Grand Angle
  - *Note a posteriori 1 : Le Clos Renan I : nouvelle adhérente, une fiche n'avait pas été établie, l'Adil 31 se propose de la lui adresser.*
  - Pascal Jarrosson va relancer les copropriétés : les Maraîchers, Fontaines Brossolettes et le Grand Angle afin qu'elles adressent leur fiche complétée à Sandrine Michel.
  - *Note a posteriori 2 : l'Adil 31 se propose d'adresser à Pascal Jarrosson et à Sandrine Michel les fiches de ces copropriétés pour les relancer.*

- Seuil minimum des inscriptions aux formations projetées à établir afin de maintenir ou pas les projets :

- Il a été constaté lors de la dernière formation « contrat d'entreprise et concierge » une participation de 11 personnes représentant 7 copropriétés sur un total de 36 membres et 17 copropriétés, soit inférieur à la moitié des adhérents.
- Le club a besoin de maintenir et relancer sa dynamique afin de continuer à mobiliser le plus grand nombre de ses adhérents et pérenniser ses activités et les formations.
- Il convient de rester vigilant sur le nombre des conseillers présents et le nombre des copropriétés représentées afin de maintenir les appuis ponctuels dans l'avenir de Toulouse Métropole et de l'Adil 31, une fois que le Club sera davantage autonome. Ces présences aux formations sont indispensables pour la pérennité du Club.

- Il a été évoqué la possibilité de faire intervenir ou inviter la société Eiffage construction qui a récemment contacté Toulouse Métropole, Florence Mezzari et l'Adil 31 :

- L'avantage de leur participation : des professionnels qui interviennent sur les copropriétés dans le cadre de la rénovation énergétique, un contrat de performance énergétique est proposé, une solution de rénovation énergétique qui serait acceptable pour les copropriétaires selon les solutions financières et aides étudiées par leur soin, la gestion de l'intervention de A à Z en tant qu'assistant maître d'ouvrage, y sont associés des architectes et des bureaux d'études.
- L'inconvénient de leur participation : la société a eu auprès des différents interlocuteurs un discours un peu trop opportuniste qui tend à penser que leur but premier est de prendre des

contacts afin de développer leur marché. La réunion-débat serait un moyen d'étendre son chiffre d'affaires.

- Toulouse Métropole et l'Adil 31 ont précisé que le Club était décideur de cette participation et rajoute qu'en principe Toulouse Métropole et l'Adil 31 ne cautionnaient pas ce type de comportement et ne sauraient intervenir dans la mise en relation entre des entreprises privées et des particuliers.
- Le Club a décidé à l'unanimité de ne pas solliciter Eiffage construction en raison du nombre suffisant d'intervenants, de l'objectif de la réunion-débat et de l'objet de l'association.

- Enfin, a été évoquée la possibilité de prévoir une date pour une prochaine réunion du conseil d'administration afin de finaliser l'organisation des autres formations : il a été convenu que pour l'instant la communication se fera par mail et qu'en raison du nombre de formations et de réunions, une autre date en début d'année 2013 ne serait nécessaire que si le besoin est exprimé par l'ensemble du conseil d'administration. Néanmoins, une réunion sera à prévoir pour la préparation de l'AG annuelle du 4 juin 2013, dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2013.